



Code de vie

Nous voulons que notre école soit un milieu de vie agréable.

Votre enfant passe plusieurs heures par semaine à l'école. Par conséquent, il est important d'établir un cadre qui lui permet de faire ses apprentissages, de développer son autonomie et de socialiser dans le respect de tous.

Ce code de vie est un référentiel éducatif dont les objectifs sont :

- **Faciliter le « vivre ensemble »;**
- **Créer un climat sain, sécuritaire et d'éducation;**
- **Favoriser la communication et la collaboration entre tous les intervenants de l'école et les parents;**
- **Promouvoir l'autonomie, le respect, la santé et le bien-être et la réussite éducative.**

Le code de vie s'applique dans toutes les activités et les lieux de l'école (salles de classes, locaux du service de garde, corridors, bibliothèque, gymnase, etc.) ainsi que dans le transport scolaire, lors des activités parascolaires et lors des sorties. Tous les membres du personnel sont responsables de la gestion du code de vie tant dans la classe qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

À l'école Laurendeau-Dunton, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire.

- **La violence** : toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. (LIP article 13)
- **L'intimidation** : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. (LIP article 13)

Mes parents et moi avons pris connaissance des règlements du code de vie et de l'école.

Je m'engage à respecter ces règlements.

Mes parents appuient l'école en m'encourageant à respecter mon engagement. Nous nous engageons aussi à adopter un comportement pacifique dans toutes les activités et les lieux de l'école.

Signature de l'élève _____

Signature d'un parent _____

Date _____